

L'article R.414-19 du code de l'environnement fixe dans son I, la liste nationale des documents de planification, programmes ou projets ainsi que des manifestations et interventions qui doivent faire l'objet d'une évaluation des incidences sur un ou plusieurs sites Natura 2000. Sont notamment concernés :

- ▶ Les travaux et projets devant faire l'objet d'une étude ou d'une notice d'impact au titre des articles L.122-1 à L.122-3 et des articles R.122-1 à R.122-16 du code de l'environnement ;
- ▶ Les installations, ouvrages, travaux et activités soumis à autorisation ou déclaration au titre des articles L.214-1 à L.214-11 articles R.122-1 à R.122-16 du code de l'environnement.

L'article R.414-19 précise par ailleurs dans son II, que « Sauf mention contraire, les documents de planification, programmes, projets, manifestations ou interventions listés au I sont soumis à l'obligation d'évaluation des incidences Natura 2000, que le territoire qu'ils couvrent ou que leur localisation géographique soient situés ou non dans le périmètre d'un site Natura 2000. ».

L'article R. 414-23 indique que « Cette évaluation est proportionnée à l'importance du document ou de l'opération et aux enjeux de conservation des habitats et des espèces en présence ».

L'article R.414-21 du code de l'environnement indique que « Le contenu de ce dossier peut se limiter à la présentation et à l'exposé défini au I de l'article R. 414-23, dès lors que cette première analyse permet de conclure à l'absence d'incidence sur tout site Natura 2000 ».

L'article R. 414-23 décrit le contenu du dossier d'évaluation des incidences Natura 2000.

Dans son I, il indique que le dossier comprend dans tous les cas :

- ▶ « 1° Une présentation simplifiée du document de planification, ou une description du programme, du projet, de la manifestation ou de l'intervention, accompagnée d'une carte permettant de localiser l'espace terrestre ou marin sur lequel il peut avoir des effets et les sites Natura 2000 susceptibles

d'être concernés par ces effets ; lorsque des travaux, ouvrages ou aménagements sont à réaliser dans le périmètre d'un site Natura 2000, un plan de situation détaillé est fourni. » ;

- ▶ « 2° Un exposé sommaire des raisons pour lesquelles le document de planification, le programme, le projet, la manifestation ou l'intervention est ou non susceptible d'avoir une incidence sur un ou plusieurs sites Natura 2000 ; dans l'affirmative, cet exposé précise la liste des sites Natura 2000 susceptibles d'être affectés, compte tenu de la nature et de l'importance du document de planification, ou du programme, projet, manifestation ou intervention, de sa localisation dans un site Natura 2000 ou de la distance qui le sépare du ou des sites Natura 2000, de la topographie, de l'hydrographie, du fonctionnement des écosystèmes, des caractéristiques du ou des sites Natura 2000 et de leurs objectifs de conservation. ».

Dans l'hypothèse où un ou plusieurs sites Natura 2000 sont susceptibles d'être affectés, l'évaluation des incidences doit être poursuivie et prévoir des mesures pour supprimer ou réduire les effets dommageables. Si des effets dommageables subsistent après cette première série de mesures, des mesures de compensation doivent être mises en œuvre.

## 2. Réseau Natura 2000

Le territoire intercommunal intercepte deux grands sites Natura 2000 : **La Durance au titre de la Directive Habitats et Oiseaux et le Massif du Luberon également désigné au titre de la Directive Habitats et Oiseaux.**

Deux autres zones sont situées à proximité du périmètre du SCoT : la zone spéciale de conservation de la Montagne Sainte-Victoire et la zone de protection spéciale des Garrigues de Lançon et Chaînes alentours.

Le tableau ci-après présente succinctement les sites Natura 2000 présents sur le territoire de la COTELUB ou à proximité, et les communes concernées.

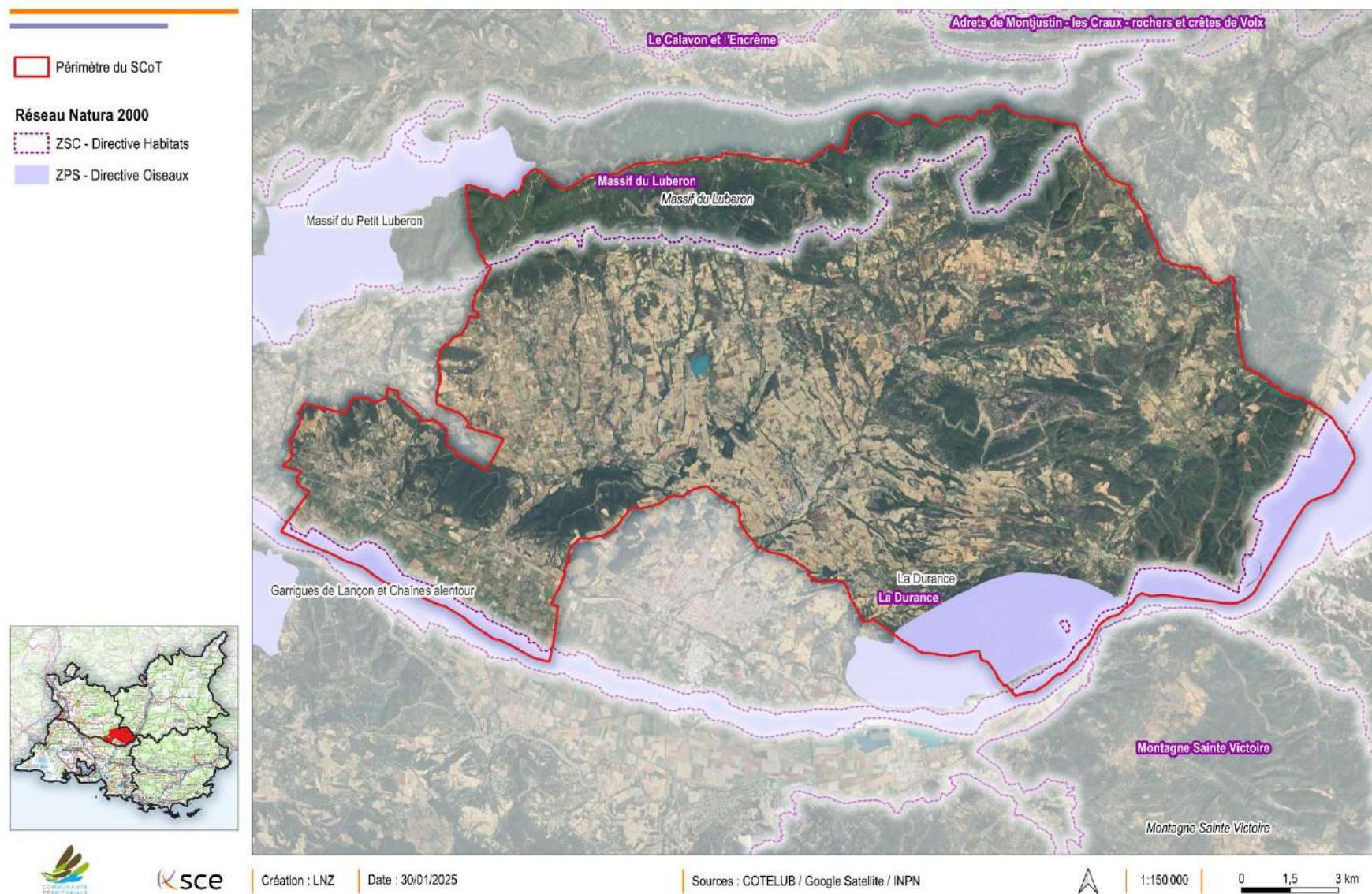


Figure 2 : Localisation des sites Natura 2000 à proximité du périmètre du SCoT

Tableau 1 : Liste des sites Natura 2000 à proximité du périmètre du SCoT

Nom et numéro	Type et directive	Surface	Surface comprise dans le territoire du SCoT	Principaux enjeux	Distance par rapport au projet / Communes concernées	Gestionnaire
La Durance (FR9301589)	ZSC Habitat	15 917 ha	1 384 ha (8,7 %)	De nombreux habitats naturel d'intérêt communautaire marqués par les influences méditerranéenne et montagnarde.  Site ayant la fonction de corridor écologique et un intérêt pour la conservation de chiroptères, et de l'apron du Rhône.  Présence notable d'espèces rares : loutre d'Europe et lamproie de Planer.	Beaumont-de-Pertuis, Cadenet, Mirabeau, Villelaure	Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance (SMAVD)
La Durance (FR9312003)	ZPS Oiseaux	19 963 ha	1 332 ha (6,7 %)	Diversité avifaunistique la plus importante de France (260 espèces d'oiseaux), dont : le Milan noir, le Blongios nain, l'Alouette calandre et l'Outarde canepetière.  La vallée de la Durance constitue un important couloir de migration: ses zones humides accueillent de nombreux oiseaux hivernants et migrateurs aux passages printanier et automnal.	Beaumont-de-Pertuis, Cadenet, Mirabeau, Villelaure	Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance (SMAVD)

Massif du Luberon (FR9301585)	ZSC Habitat	21 313 ha	4 135 ha (19,4 %)	Présence de végétations méso et supra-méditerranéennes de grand intérêt (pelouses sèches et steppiques). Site sensible à la surfréquentation et exposé à un risque important d'incendie de forêts.	La Bastide-des-Jourdans, Cabrières-d'Aigues, Cucuron, La Motte-d'Aigues, Peypin-d'Aigues, Vintrolles-en-Luberon	Parc naturel régional (PNR) du Luberon
Massif du Petit Luberon (FR9310075)	ZPS Oiseaux	17 007 ha	1 393 ha (8,2 %)	Massif calcaire accidenté et sauvage présentant une mosaïque de milieux naturels (falaises, pelouses sèches, garrigues et forêts), étant d'intérêt pour la reproduction de plusieurs espèces de rapaces.  Vulnérabilité : déprise agricole, fermeture du milieu, zone sensible aux risques d'incendies et à la fréquentation touristique.	La Bastidonne, Beaumont-de-Pertuis, Mirabeau, La Tour-d'Aigues  À proximité immédiate au nord de Cucuron	Parc naturel régional (PNR) du Luberon
Montagne Sainte Victoire (FR9301605)	ZSC Habitat	32 738 ha	0 ha (0 %)	Les zones karstiques, les milieux ouverts et les vieilles forêts constituent un complexe d'habitats favorables aux chiroptères. Un vaste territoire forestier continu permet la prise en compte d'une entité fonctionnelle du plus grand intérêt.  Vulnérabilité : risque incendie, déprise agricole et pastorale (risque de fermeture des milieux ouverts), forte pression touristique.	À environ 300 mètres au sud (à proximité de La Bastidonne, Beaumont-de-Pertuis, La Tour-d'Aigues, Mirabeau)	Syndicat du Grand Site Sainte Victoire

Garrigues de Lançon et Chaînes alentour (FR9310069)	ZPS Oiseaux	27 395 ha	0 ha (0 %)	<p>Zone utilisée par de grands rapaces comme territoire de reproduction et d'alimentation, en particulier l'aigle de Bonelli. Elle est également riche en espèces d'oiseaux caractéristiques des milieux ouverts méditerranéens (fauvettes, Cédric, criard, Pipit rousseline...).</p> <p>Vulnérabilité : risque incendie très élevé, réseau de lignes électriques potentiellement dangereux pour l'avi-faune, projets de parcs éoliens et photovoltaïques.</p>	À environ 1 km au sud-ouest (à proximité de Cadenet)	Métropole Aix Marseille Provence
---	----------------	-----------	---------------	--	--	----------------------------------

## 2.1. ZSC de La Durance (FR9301589)

Grande rivière à la fois alpine et méditerranéenne, le fonctionnement de la Durance a significativement évolué depuis quelques décennies (exactions de graviers, aménagement agro-industriel).

Les crues régulières de la rivière entretiennent une diversité d'habitats naturels en perpétuel mouvement : îcles graveleux, sablonneux ou limoneux, mares, lônes, adoux, terrasses surélevées. Ces habitats accueillent une faune et une flore particulièrement adaptées à cette dynamique. Sur les berges se développe une ripisylve en augmentation depuis l'aménagement de la rivière bien qu'elle puisse subir des impacts importants localement.

Des roselières se développent dans les anciennes gravières du lit majeur et les queues de retenues de barrages.

La Durance constitue un exemple de système fluvial méditerranéen, présentant une imbrication de milieux naturels plus ou moins humides et liés à la dynamique du cours d'eau. La variété des situations écologiques se traduit par une grande diversité d'habitats naturels : végétation basse des bancs graveleux et des dépôts de limons, boisements bas, étendues d'eau libre, bras morts directement associés au lit de la rivière, ainsi que différentes formes de forêts installées sur les berges.

La plupart de ces habitats est remaniée à chaque crue et présente ainsi une grande instabilité et originalité.

Le site présente un intérêt particulier puisqu'il **concentre, sur un espace réduit, de nombreux habitats naturels d'intérêt communautaire à la fois marqués par les influences méditerranéenne et montagnarde**.

La Durance assure un rôle fonctionnel important pour la faune et la flore : fonction de corridor (déplacement de certains poissons migrateurs, chiroptères, insectes...), fonction de diversification

(mélange d'espèces montagnardes et méditerranéennes) et fonction de refuge (milieux naturels relictuels permettant la survie de nombreuses espèces).

**Concernant la faune, la Durance présente un intérêt particulier pour la conservation de diverses espèces de chauves-souris et de l'apron du Rhône.**

### 2.1.1. Vulnérabilité du site

La dynamique de la végétation des berges est très souvent perturbée, ce qui rend difficile l'apparition des stades matures des ripisylves, et la végétation aquatique est menacée par la prolifération de plantes envahissantes, notamment par la Jussie (*Ludwigia peploides*). De plus, les nombreux ouvrages hydroélectriques perturbent la libre circulation des poissons.

Les principales incidences et activités entraînant des répercussions notables sur le site sont la pollution des eaux de surfaces, les modifications du fonctionnement hydrographique et **la réduction de la connectivité de l'habitat par une action anthropique (fragmentation)**, et dans une moindre mesure les espèces exotiques envahissantes et les épisodes d'inondation.

### 2.1.2. Habitats d'intérêt communautaire

La ZSC de la Durance comporte 19 habitats différents, dont 6 relatifs au cours d'eau et dont 3 sont considérés comme étant des formes d'habitat prioritaires (en gras dans le tableau ci-après).

**Tableau 2 : Synthèse des habitats naturels de la ZSC de la Durance inscrits à l'annexe I de la directive 92/43CEE**

Habitat	Surface à l'échelle de la zone Natura 2000	État de conservation
Eaux oligomésotropes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara spp.</i> (3140)	1,6 ha (0,01 %)	Bon

Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition (3150)	46,86 ha (0,3 %)	Bon
Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à <i>Myricaria germanica</i> (3230)	31,91 ha (0,2 %)	
Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à <i>Salix elaeagnos</i> (3240)	15,95 ha (0,1 %)	Moyen / Réduit
Rivières permanentes méditerranéennes à <i>Glaucium flavum</i> (3250)	1 388 ha (8,7 %)	Moyen / Réduit
Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion fluitantis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i> (3260)	15,95 ha (0,1 %)	Bon
Rivières avec berges vaseuses avec végétation du <i>Chenopodion rubri</i> p.p. et du <i>Bidention p.p.</i> (3270)	223,36 ha (1,4 %)	Moyen / Réduit
Rivières permanentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion avec rideaux boisés riverains à <i>Salix</i> et <i>Populus alba</i> (3280)	287,17 ha (1,8 %)	Moyen / Réduit
Matorrals arborescents à <i>Juniperus</i> spp. (5210)	1,6 ha (0,01 %)	
<b>Parcours substeppiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea (6220)</b>	31,91 ha (0,2 %)	
Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du Molinio-Holoschoenion (6420)	63,82 ha (0,4 %)	Moyen / Réduit
Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin (6430)	15,95 ha (0,1 %)	Bon
<b>Marais calcaires à <i>Cladium mariscus</i> et espèces du Caricion davallianae (7210)</b>	15,95 ha (0,1 %)	Bon
<b>Formations pionnières alpines du Caricion bicoloris-atrofuscae (7240)</b>	15,95 ha (0,1 %)	Excellent
Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique (8210)	1,6 ha (0,01 %)	Moyen / Réduit
Grottes non exploitées par le tourisme (8310)	1,6 ha (0,01 %)	Moyen / Réduit
Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae) (91E0)	79,77 ha (0,5 %)	Bon
Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i> (92A0)	4 195,9 ha (26,3 %)	Bon
Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i> (9340)	175,49 ha (1,1 %)	Moyen / Réduit

## 2.1.3. Espèces d'intérêt communautaire

La zone abrite 31 espèces d'intérêt communautaire, dont 15 sont menacées.

**Tableau 3 : Synthèse des espèces de la ZSC de la Durance inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE**

Espèce	État de conservation	Statut en liste rouge France hexagonale	Espèce menacée
<i>Invertébrés</i>			
Vertigo étroit <i>Vertigo angustior</i>	Moyen / Réduit	Préoccupation mineure	Oui
Vertigo de Des Moulins <i>Vertigo moulisiana</i>	Moyen / Réduit	Préoccupation mineure	Oui
Cordulie à corps fin <i>Oxygasta curtisi</i>	Bon	Préoccupation mineure	Quasi menacée (liste rouge Europe)
Agrion de Mercure <i>Coenagrion mercuriale</i>	Moyen / Réduit	Préoccupation mineure	Oui
Damier de la Succise <i>Euphydryas aurinia</i>	Moyen / Réduit	Préoccupation mineure	Non
Bombyx Evérie <i>Eriogaster catax</i>	Moyen / Réduit	Non évaluée	Non
Lucane cerf-volant <i>Lucanus cervus</i>	Bon	Non évaluée	Quasi menacée (liste rouge Europe)
Pique-Prune <i>Osmoderma eremita</i>	Moyen / Réduit	Non évaluée	Quasi menacée (liste rouge Europe)
Grand Capricorne <i>Cerambyx cerdo</i>		Non évaluée	Oui
Écrevisse à pieds blancs <i>Austropotamobius pallipes</i>		Vulnérable	Oui
<i>Poissons</i>			
Lamproie fluviatile <i>Lampetra fluviatilis</i>		Vulnérable	Oui
Alose feinte <i>Alosa fallax</i>	Moyen / Réduit	Quasi menacée	Non
Barbeau méridional <i>Barbus meridionalis</i>	Moyen / Réduit	Quasi menacée	Quasi menacée (liste rouge Europe)
Apron du Rhône	Bon	En danger	Oui

<i>Zingel asper</i>			
Chabot commun <i>Cottus gobio</i>	Bon	Préoccupa- tion mineure	Oui
Bouvière <i>Rhodeus amarus</i>	Moyen / Réduit	Préoccupa- tion mineure	Non
Blageon <i>Telestes souffia</i>	Moyen / Réduit	Préoccupa- tion mineure	Non
Toxostome <i>Parachondrostoma toxostoma</i>	Bon	Quasi mena- cée	Oui
<b>Amphibiens</b>			
Sonneur à ventre jaune <i>Bombina variegata</i>		Vulnérable	Oui
<b>Reptiles</b>			
Cistude d'Europe <i>Emys orbicularis</i>	Moyen / Réduit	Préoccupa- tion mineure	Non
<b>Chiroptères</b>			
Petit rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros</i>	Bon	Préoccupa- tion mineure	Non
Grand rhinolophe <i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Moyen / Réduit	Préoccupa- tion mineure	Non
Petit Murin <i>Myotis blythii</i>	Bon	Quasi mena- cée	Oui
Barbastelle d'Europe <i>Barbastella barbastellus</i>	Bon	Préoccupa- tion mineure	Oui
Minioptère de Schreibers <i>Miniopterus schreibersii</i>	Bon	Vulnérable	Oui
Murin de Capaccini <i>Myotis capaccinii</i>	Moyen / Réduit	Quasi mena- cée	Oui
Murin à oreilles échancrées <i>Myotis emarginatus</i>	Bon	Préoccupa- tion mineure	Non
Grand murin <i>Myotis myotis</i>	Bon	Préoccupa- tion mineure	Non
<b>Mammifères (hors chiroptères)</b>			
Castor d'Europe <i>Castor fiber</i>	Excellent	Préoccupa- tion mineure	Non
Loup gris <i>Canis lupus</i>		Vulnérable	Oui
Loutre d'Europe <i>Lutra lutra</i>	Moyen / Réduit	Préoccupa- tion mineure	Non

## 2.2. ZPS de La Durance (FR9312003)

Selon l'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN), la Durance constitue la seule grande rivière provençale à régime méditerranéen dont la biostructure a profondément évolué depuis quelques décennies (aménagements hydroélectriques).

Fréquentée par plus de 260 espèces d'oiseaux, la vallée de la Durance est certainement l'un des sites de France où la diversité avifaunistique est la plus grande. La plupart des espèces françaises (à l'exception de celles inféodées aux rivages marins ou aux étages montagnards) peut y être rencontrée. La Durance est régulièrement fréquentée par plus de 60 espèces d'intérêt communautaire, ce qui en fait un site d'importance majeure au sein du réseau Natura 2000.

Le site présente un intérêt particulier pour la conservation de certaines espèces d'intérêt communautaire, telles que le Blongios nain, le Milan noir, l'Alouette calandre et l'Outarde canepetière.

Les ripisylves, largement représentées, accueillent plusieurs colonies mixtes de hérons arboricoles (Aigrette garzette, Bihoreau gris, Héron garde-boeufs...). Les roselières se développant en marge des plans d'eau accueillent de nombreuses espèces paludicoles (Héron pourpré, Butor étoilé, Blongios nain, Marouette ponctuée, Lusciniole à moustaches, Rémiz penduline...). Les bancs de galets et berges meubles sont fréquentés par la Sterne pierregarin, le Petit Gravelot, le Guêpier d'Europe et le Martin-pêcheur d'Europe.

Les zones agricoles riveraines constituent des espaces ouverts propices à diverses espèces patrimoniales (Alouette lulu, Pipit rousseline, Pie-grièche écorcheur, etc.) et sont régulièrement fréquentées par les grands rapaces (Percnoptère d'Egypte, Circaète Jean-le-Blanc, Aigle de Bonelli, Aigle royal, Grand-duc d'Europe, Faucon pèlerin) nichant dans les massifs alentour (Luberon, Verdon, Alpilles, Lure ...).

### La vallée de la Durance constitue un important couloir de migration.

Ses zones humides accueillent de nombreux oiseaux hivernants (canards, foulques...) et migrateurs aux passage printanier et automnal.

#### 2.2.1. Vulnérabilité du site

La Durance est un cours d'eau fortement transformé par les activités humaines (arasement de ripisylves, extractions, pollutions, aménagements lourds...).

En particulier, sur certains secteurs, la gestion des niveaux d'eau au niveau des seuils et barrages rend difficile le maintien de roselières ou peuvent perturber la nidification de certaines espèces (Sterne pierregarin et Petit Gravelot notamment).

**Une surfréquentation de certains secteurs sensibles peut être notée (plans d'eau notamment), induisant un dérangement de l'avifaune nicheuse et une rudéralisation des milieux** (dépôts illégaux d'ordures, destruction de la végétation...).

Les principales pressions et activités ayant des répercussions négatives sur le site sont l'abandon de systèmes pastoraux et sous-pâturages, et la lutte contre les incendies. Quatre incidences anthropiques d'importance moyenne peuvent être citées : la production d'énergie solaire et éolienne, les routes et autoroutes, et les lignes électriques téléphoniques.

À l'inverse, le pâturage extensif a une incidence positive sur la ZPS.

#### 2.2.2. Espèces d'intérêt communautaire

La zone abrite 110 espèces d'oiseau d'intérêt communautaire, dont 45 possèdent le statut d'espèce menacée d'après l'INPN.

**Tableau 4 : Synthèse des espèces de la ZPS de la Durance visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE**

Espèce	État de conservation	Statut en liste rouge France hexagonale	Espèce menacée
<b>Avifaune</b>			
Gorgebleue à miroir <i>Cyanecula svecica</i>		Préoccupa-tion mineure	Non
Plongeon catmarin <i>Gavia stellata</i>		Non évaluée	Non
Grèbe castagneux <i>Tachybaptus ruficollis</i>	Bon	Vulnérable	Oui
Grèbe huppé <i>Podiceps cristatus</i>	Bon	Préoccupa-tion mineure	Non
Grèbe esclavon <i>Podiceps auritus</i>		Vulnérable	Oui
Grèbe à cou noir <i>Podiceps nigricollis</i>	Bon	Préoccupa-tion mineure	Oui
Grand Cormoran <i>Phalacrocorax carbo</i>	Bon	Préoccupa-tion mineure	Non
Butor étoilé <i>Botaurus stellaris</i>	Moyen / Réduit	Vulnérable	Oui
Blongios nain <i>Ixobrychus minutus</i>	Bon	En danger	Oui
Bihoreau gris <i>Nycticorax nycticorax</i>	Bon	Quasi mena-cée	Non
Crabier chevelu <i>Ardeola ralloides</i>		Préoccupa-tion mineure	Non
Héron garde-boeufs <i>Bubulcus ibis</i>	Moyen / Réduit	Préoccupa-tion mineure	Non
Aigrette garzette <i>Egretta garzetta</i>	Bon	Préoccupa-tion mineure	Non
Héron cendré <i>Ardea cinerea</i>	Moyen / Réduit	Préoccupa-tion mineure	Non
Héron pourpré <i>Ardea purpurea</i>	Moyen / Réduit	Préoccupa-tion mineure	Non
Cigogne noire <i>Ciconia nigra</i>		En danger	Oui
Cigogne blanche <i>Ciconia ciconia</i>		Préoccupa-tion mineure	Non
Ibis falcinelle <i>Plegadis falcinellus</i>		Préoccupa-tion mineure	Non
Flamant des Caraïbes <i>Phoenicopterus ruber</i>		Non évaluée	Non

Cygne tuberculé <i>Cygnus olor</i>	Bon	Préoccupa- tion mineure	Non
Oie rieuse <i>Anser albifrons</i>		Préoccupa- tion mineure	Non
Oie cendrée <i>Anser anser</i>	Bon	Vulnérable	Oui
Tadorne de Belon <i>Tadorna tadorna</i>		Préoccupa- tion mineure	Non
Sarcelle d'hiver <i>Anas crecca</i>	Moyen / Réduit	Vulnérable	Oui
Canard colvert <i>Anas platyrhynchos</i>	Bon	Préoccupa- tion mineure	Non
Canard pilet <i>Anas acuta</i>		Non appli- cable	Oui
Nette rousse <i>Netta rufina</i>	Moyen / Réduit	Préoccupa- tion mineure	Non
Fuligule milouin <i>Aythya ferina</i>	Bon	Vulnérable	Oui
Fuligule nyroca <i>Aythya nyroca</i>		Non appli- cable	Quasi menacée (liste rouge monde)
Fuligule morillon <i>Aythya fuligula</i>	Bon	Préoccupa- tion mineure	Non
Garrot à œil d'or <i>Bucephala clangula</i>		Non appli- cable	Non
Harle bièvre <i>Mergus merganser</i>		Quasi mena- cée	Non
Bondrée apivore <i>Pernis apivorus</i>	Bon	Préoccupa- tion mineure	Non
Milan noir <i>Milvus migrans</i>	Bon	Préoccupa- tion mineure	Non
Milan royal <i>Milvus milvus</i>		Vulnérable	Oui
Vautour percnoptère <i>Neophron percnopterus</i>	Moyen / Réduit	En danger	Oui
Circaète Jean-le-Blanc <i>Circaetus gallicus</i>	Bon	Préoccupa- tion mineure	Non
Busard des roseaux <i>Circus aeruginosus</i>	Bon	Quasi mena- cée	Non
Busard Saint-Martin <i>Circus cyaneus</i>	Moyen / Réduit	Préoccupa- tion mineure	Non
Busard cendré <i>Circus pygargus</i>		Quasi mena- cée	Non
Aigle royal <i>Aquila chrysaetos</i>		Vulnérable	Oui

Aigle botté <i>Hieraetus pennatus</i>		Quasi mena- cée	Non
Balbuzard pêcheur <i>Pandion haliaetus</i>	Bon	Vulnérable	Oui
Faucon kobelz <i>Falco vespertinus</i>		Non appli- cable	Oui
Faucon émerillon <i>Falco columbarius</i>		Non appli- cable	Oui
Faucon pèlerin <i>Falco peregrinus</i>	Moyen / Réduit	Préoccupa- tion mineure	Oui
Râle d'eau <i>Rallus aquaticus</i>	Bon	Quasi mena- cée	Non
Marouette ponctuée <i>Porzana porzana</i>	Moyen / Réduit	Vulnérable	Oui
Gallinule poule-d'eau <i>Gallinula chloropus</i>		Préoccupa- tion mineure	Non
Foulque macroule <i>Fulica atra</i>	Bon	Préoccupa- tion mineure	Non
Grue cendrée <i>Grus grus</i>		En danger critique	Oui
Outarde canepetière <i>Tetrao tetrix</i>	Moyen / Réduit	En danger	Oui
Echasse blanche <i>Himantopus himantopus</i>	Bon	Préoccupa- tion mineure	Non
Avocette élégante <i>Recurvirostra avosetta</i>		Préoccupa- tion mineure	Non
Cédicnème criard <i>Burhinus oedicnemus</i>	Moyen / Réduit	Préoccupa- tion mineure	Non
Petit gravelot <i>Charadrius dubius</i>	Moyen / Réduit	Préoccupa- tion mineure	Non
Grand Gravelot <i>Charadrius hiaticula</i>		Vulnérable	Oui
Pluvier doré <i>Pluvialis apricaria</i>	Bon	Préoccupa- tion mineure	Non
Vanneau huppé <i>Vanellus vanellus</i>	Bon	Quasi mena- cée	Oui
Bécasseau minute <i>Calidris minuta</i>		Préoccupa- tion mineure	Non
Bécasseau variable <i>Calidris alpina</i>		Non appli- cable	Non
Bécassine sourde <i>Lymnocryptes minimus</i>		Non appli- cable	Non
Bécassine des marais <i>Gallinago gallinago</i>		En danger critique	Oui

Bécasse des bois <i>Scolopax rusticola</i>		Préoccupa- tion mineure	Non
Barge à queue noire <i>Limosa limosa</i>		Vulnérable	Oui
Barge rousse <i>Limosa lapponica</i>		Non appli- cable	Non
Courlis corlieu <i>Numenius phaeopus</i>		Vulnérable	Oui
Courlis cendré <i>Numenius arquata</i>		Vulnérable	Oui
Chevalier <i>Tringa erythropus</i>	Bon	Données in- suffisantes	Non
Chevalier gambette <i>Tringa totanus</i>		Quasi mena- cée	Oui
Chevalier aboyeur <i>Tringa nebularia</i>	Bon	Quasi mena- cée	Non
Chevalier culblanc <i>Tringa ochropus</i>	Bon	Quasi mena- cée	Non
Chevalier sylvain <i>Tringa glareola</i>	Moyen / Réduit	Quasi mena- cée	Non
Chevalier guignette <i>Actitis hypoleucus</i>	Moyen / Réduit	Quasi mena- cée	Non
Mouette mélancocéphale <i>Larus melanocephalus</i>	Bon	Préoccupa- tion mineure	Non
Mouette rieuse <i>Larus ridibundus</i>		Quasi mena- cée	Non
Goéland cendré <i>Larus canus</i>	Bon	En danger	Oui
Goéland brun <i>Larus fuscus</i>		Préoccupa- tion mineure	Non
Sterne hansel <i>Gelochelidon nilotica</i>		Vulnérable	Oui
Sterne pierregarin <i>Sterna hirundo</i>	Moyen / Réduit	Préoccupa- tion mineure	Non
Guifette noire <i>Chlidonias niger</i>		En danger	Oui
Grand-duc d'Europe <i>Bubo bubo</i>	Moyen / Réduit	Préoccupa- tion mineure	Non
Hibou des marais <i>Asio flammeus</i>		Vulnérable	Oui
Engoulevent d'Europe <i>Caprimulgus europaeus</i>	Moyen / Réduit	Préoccupa- tion mineure	Non
Martin-pêcheur d'Europe <i>Alcedo atthis</i>	Bon	Vulnérable	Oui

Rollier d'Europe <i>Coracias garrulus</i>	Moyen / Réduit	Quasi mena- cée	Non
Pic noir <i>Dryocopus martius</i>		Préoccupa- tion mineure	Non
Alouette calandre <i>Melanocorypha calandra</i>	Moyen / Réduit	En danger	Oui
Alouette calandrelle <i>Calandrella brachydactyla</i>	Moyen / Réduit	En danger	Oui
Alouette lulu <i>Lullula arborea</i>	Bon	Préoccupa- tion mineure	Non
Pipit rousseline <i>Anthus campestris</i>	Moyen / Réduit	Préoccupa- tion mineure	Non
Lusciniole à moustaches <i>Acrocephalus melanopogon</i>	Bon	En danger	Oui
Phragmite aquatique <i>Acrocephalus paludicola</i>		Vulnérable	Oui
Fauvette pitchou <i>Sylvia undata</i>		En danger	Oui
Pie-grièche écorcheur <i>Lanius collurio</i>		Quasi mena- cée	Non
Crave à bec rouge <i>Pyrrhocorax pyrrhocorax</i>	Bon	Préoccupa- tion mineure	Non
Bruant ortolan <i>Emberiza hortulana</i>		En danger	Oui
Aigle de Bonelli <i>Aquila fasciata</i>		En danger	Oui
Pluvier guignard <i>Eudromias morinellus</i>	Bon	Espèce dis- parue	-
Guifette moustac <i>Chlidonias hybrida</i>		Vulnérable	Oui
Grande Aigrette <i>Ardea alba</i>	Bon	Quasi mena- cée	Oui
Canard siffleur <i>Mareca penelope</i>		Non appli- cable	Non
Sarcelle d'été <i>Spatula querquedula</i>		Vulnérable	Oui
Canard souchet <i>Spatula clypeata</i>		Préoccupa- tion mineure	Non
Chevalier combattant <i>Calidris pugnax</i>		Non appli- cable	Non
Canard chipeau <i>Mareca strepera</i>		Préoccupa- tion mineure	Non
Marouette poussin <i>Zapornia parva</i>		En danger critique	Oui

Marouette de Baillon <i>Zapornia pusilla</i>	Moyen / Réduit	En danger critique	Oui
Sterne caspienne <i>Hydroprogne caspia</i>		Quasi menacée	Oui
Goéland leucophée <i>Larus michahellis</i>	Bon	Préoccupation mineure	Non

## 2.3. ZSC du Massif du Luberon (FR9301585)

Le Massif du Luberon est un massif calcaire coupé dans sa partie centrale par une "combe" dans laquelle coule l'Aiguebrun, seul cours d'eau du Luberon.

Le site abrite des végétations méso et supra-méditerranéennes d'un grand intérêt : pelouses des Théro-Brachypodietea, landes à Genêt de Villars, groupements rupestres, hêtraie...

Les très grandes surfaces en pelouses sèches et steppiques en font un **site d'importance majeure pour la conservation de ces habitats agropastoraux, floristiquement très riches**. Plus ponctuellement, quelques secteurs présentant de vieux boisements sont propices à la présence d'insectes saproxylophages rares, comme l'Osmoderme.

Le site est en outre fréquenté par au moins 6 espèces de chiroptères recensés à l'annexe II de la directive habitat.

Le coléoptère Curculionidae terricole *Meira vauclusiana* est endémique de la région (le Luberon représente sa zone de répartition la plus importante connue). Il est inféodé aux pelouses sèches présentes dans les zones sommitales et les secteurs de "Craux".

L'hétéroptère Miridae *Laemocoris remanei* n'est connu que d'Espagne et de France où il n'a été identifié que dans 3 stations dont la plus importante se trouve sur le massif du Luberon.

Les coléoptères Curculionidae *Eremiarhinus impressicollis* et *Pleurodirus aquisextanus*, ainsi que les hétéroptères Tingidae *Acalypta hellenica* et *Lasiacantha histricala*, inventoriés sur le site,

font partie de la liste des espèces considérées par les spécialistes comme devant figurer dans la liste rouge régionale en cours d'étude.

### 2.3.1. Vulnérabilité du site

Certains milieux naturels et animaux sont **sensibles à la surfréquentation** (par exemple dégradation des lieux de reproduction et d'hibernation des chiroptères). Le site est aussi exposé à un risque important d'incendie de forêts.

Il y existe une extension et une remontée biologique des milieux forestiers, donc une régression corrélative des milieux ouverts.

La majorité des chiroptères présents dans cette zone est soit rupestre, soit cavernicole. La richesse de ce peuplement chiroptérologique dénote la préservation de la qualité des milieux naturels et la disponibilité alimentaire importante qu'offre l'environnement local.

Parallèlement aux opérations de préservation et de gestion écologique des milieux ouverts, sont entreprises des actions de mise en réserve de certains boisements à des fins de vieillissement, afin d'en permettre la maturation dans un contexte très largement dominé par des forêts "jeunes".

**La qualité des eaux de l'Aiguebrun est exposée à des risques non négligeables de pollution** du fait de la conjonction d'un certain nombre de facteurs parmi lesquels on peut citer la proximité d'une route qui longe une partie importante de son lit, en situation de gorges. S'y ajoute la présence localisée d'habitations et d'installations touristiques en marge du site dont certains effluents et vidanges de piscines peuvent aussi affecter le cours d'eau. Par ailleurs, le régime hydrologique lui-même est fragile du fait du déficit chronique du bilan dans le régime auquel pourraient s'ajouter des prélèvements excessifs.

La principale pression exercée sur la ZSC réside dans les incendies. Ont également une incidence négative : l'abandon de systèmes pastoraux et sous-pâturages, **le piétinement et la surfréquentation**, la

**pollution des eaux de surface**, les espèces exotiques envahissantes et **la perte et altération d'habitat**.

Deux activités à incidence positive sur la zone sont identifiées : le pâturage extensif et la production forestière non intensive (en laissant les arbres morts ou dépérissants sur pied).

### 2.3.2. Habitats d'intérêt communautaire

La ZSC comporte 17 habitats différents, dont 3 considérés comme étant des formes d'habitat prioritaires (en gras dans le tableau ci-après).

**Tableau 5 : Synthèse des habitats naturels de la ZSC du Massif du Luberon inscrits à l'annexe I de la directive 92/43/CEE**

Habitat	Surface à l'échelle de la zone Natura 2000	État de conservation
Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara</i> spp. (3140)	0 ha (0 %)	
Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou de l' <i>Hydrocharition</i> (3150)	0,46 ha (0 %)	Bon
Rivières intermittentes méditerranéennes du <i>Paspalo-Agrostidion</i> (3290)	7,5 ha (0,04 %)	Bon
Landes oroméditerranéennes endémiques à genêts épineux (4090)	26,74 ha (0,12 %)	Bon
Matorrals arborescents à <i>Juniperus</i> spp. (5210)	35,9 ha (0,17 %)	Bon
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires ( <i>Festuco-Brometalia</i> ) (*sites d'orchidées remarquables) (6210)	0,09 ha (0 %)	Bon
<b>Parcours substeppiques de graminées et annuelles des <i>Thero-Brachypodietea</i> (6220)</b>	744 ha (3,49 %)	Excellent
Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du <i>Molinio-Holoschoenion</i> (6420)	0,02 ha (0 %)	Moyen / Réduit
<b>Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion) (7220)</b>	0,01 ha (0 %)	Bon
Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles (8130)	107 ha (0,5 %)	Bon

Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique (8210)	306 ha (1,44 %)	Excellent
Grottes non exploitées par le tourisme (8310)	0 ha (0 %)	Bon
Hêtraies calcicoles médio-européennes du <i>Cephalanthero-Fagion</i> (9150)	166 ha (0,78 %)	Bon
<b>Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i> (9180)</b>	3,8 ha (0,02 %)	Bon
Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i> (92A0)	13 ha (0,06 %)	Bon
Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i> (9340)	8 394 ha (39,37 %)	Bon
Forêts à <i>Ilex aquifolium</i> (93810)	1,6 ha (0,01 %)	Bon

### 2.3.3. Espèces d'intérêt communautaire

La zone abrite 16 espèces d'intérêt communautaire, dont 5 sont actuellement menacées.

**Tableau 6 : Synthèse des espèces de la ZSC du Massif du Luberon inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE**

Espèce	État de conservation	Statut en liste rouge France hexagonale	Espèce menacée
<i>Invertébrés</i>			
Agrion de Mercure <i>Coenagrion mercuriale</i>	Bon	Préoccupation mineure	Oui
Damier de la Succise <i>Euphydryas aurinia</i>	Bon	Préoccupation mineure	Non
Bombyx Èvérie <i>Eriogaster catax</i>		Non évaluée	Non
Lucane cerf-volant <i>Lucanus cervus</i>	Bon	Non évaluée	Quasi menacée (liste rouge Europe)
Pique-Prune <i>Osmoderma eremita</i>	Moyen / Réduit	Non évaluée	Quasi menacée (liste rouge Europe)
Grand Capricorne <i>Cerambyx cerdo</i>	Bon	Non évaluée	Oui
Écrevisse à pieds blancs <i>Austropotamobius pallipes</i>	Moyen / Réduit	Vulnérable	Oui
Écaille chinée <i>Euplagia quadripunctaria</i>		Non évaluée	Non

Poissons			
Barbeau méridional <i>Barbus meridionalis</i>	Bon	Quasi menacée	Quasi menacée (liste rouge Europe)
Blageon <i>Telestes souffia</i>	Bon	Préoccupation mineure	Non
Chiroptères			
Petit rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros</i>	Bon	Préoccupation mineure	Non
Grand rhinolophe <i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Bon	Préoccupation mineure	Non
Petit Murin <i>Myotis blythii</i>	Bon	Quasi menacée	Oui
Minioptère de Schreibers <i>Miniopterus schreibersii</i>	Bon	Vulnérable	Oui
Murin à oreilles échancrées <i>Myotis emarginatus</i>	Bon	Préoccupation mineure	Non
Grand murin <i>Myotis myotis</i>	Bon	Préoccupation mineure	Non

## 2.4. ZPS du Massif du Petit Luberon (FR9310075)

Le massif du Petit Luberon est un massif calcaire accidenté et sauvage présentant une mosaïque de milieux naturels : falaises, pelouses sèches, garrigues et forêts.

Il s'agit d'un site d'importance nationale pour la reproduction de plusieurs espèces de rapaces : le percnoptère d'Égypte (*Neophron percnopterus*), l'aigle de Bonelli (*Hieraaetus fasciatus*) et le grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*).

### 2.4.1. Vulnérabilité du site

Différents points représentent une menace pour le site :

- La régression des zones ouvertes pour cause de déprise agricole et de reforestation ;

- La fermeture du milieu est un facteur défavorable pour les rapaces, les milieux ouverts représentant pour eux un territoire de chasse ;
- La zone est sensible aux incendies (mais relativement bien préservée depuis 50 ans) ;
- Présence d'une fréquentation touristique intensive ;
- Pénétration importante du massif par les véhicules à moteur.

### 2.4.2. Espèces d'intérêt communautaire

La zone abrite 20 espèces d'oiseau d'intérêt communautaire, dont 7 ont le statut d'espèce menacée.

**Tableau 7 : Synthèse des espèces de la ZPS du Massif du Petit Luberon visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE**

Espèce	État de conservation	Statut en liste rouge France hexagonale	Espèce menacée
<b>Avifaune</b>			
Bondrée apivore <i>Pernis apivorus</i>	Moyen / Réduit	Préoccupation mineure	Non
Milan noir <i>Milvus migrans</i>		Préoccupation mineure	Non
Milan royal <i>Milvus milvus</i>		Vulnérable	Oui
Vautour percnoptère <i>Neophron percnopterus</i>	Moyen / Réduit	En danger	Oui
Vautour fauve <i>Gyps fulvus</i>	Moyen / Réduit	Préoccupation mineure	Non
Circaète Jean-le-Blanc <i>Circaetus gallicus</i>	Excellent	Préoccupation mineure	Non
Busard Saint-Martin <i>Circus cyaneus</i>		Préoccupation mineure	Non
Busard cendré <i>Circus pygargus</i>		Quasi menacée	Non
Aigle royal <i>Aquila chrysaetos</i>	Bon	Vulnérable	Oui
Faucon pèlerin <i>Falco peregrinus</i>	Bon	Préoccupation mineure	Oui
Grand-duc d'Europe <i>Bubo bubo</i>	Excellent	Préoccupation mineure	Non

Engoulement d'Europe <i>Caprimulgus europaeus</i>	Moyen / Réduit	Préoccupa-tion mineure	Non
Rollier d'Europe <i>Coracias garrulus</i>	Excellent	Quasi mena-cée	Non
Pic noir <i>Dryocopus martius</i>		Préoccupa-tion mineure	Non
Alouette lulu <i>Lullula arborea</i>	Bon	Préoccupa-tion mineure	Non
Pipit rousseline <i>Anthus campestris</i>	Moyen / Réduit	Préoccupa-tion mineure	Non
Fauvette pitchou <i>Sylvia undata</i>	Bon	En danger	Oui
Crave à bec rouge <i>Pyrrhocorax pyrrhocorax</i>	Bon	Préoccupa-tion mineure	Non
Bruant ortolan <i>Emberiza hortulana</i>	Moyen / Réduit	En danger	Oui
Aigle de Bonelli <i>Aquila fasciata</i>	Moyen / Réduit	En danger	Oui

## 2.5. ZSC de la Montagne Sainte Victoire (FR9301605)

La montagne de la Sainte-Victoire est une limite biogéographique avec en adret une végétation mésoméditerranéenne (groupements de falaises et d'éboulis) et en ubac des groupements euroméditerranéens (landes à Genêt de Lobel).

La flore présente des éléments rares pour la France.

Les zones karstiques, les milieux ouverts et les vieilles forêts constituent un complexe d'habitats favorables aux chiroptères. Un vaste territoire forestier continu permet la prise en compte d'une entité fonctionnelle du plus grand intérêt.

Il est à noter que l'espèce *Arenaria provincialis* a été observée pour la dernière fois dans les années 1970 et n'a pas été retrouvée depuis, malgré des prospections ciblées en 2004 (inventaires DOCOB). Toutefois la présence sur le site de cette espèce endémique

provençale reste fortement probable du fait de sa discréption, de son caractère sporadique et du caractère escarpé de son habitat (éboulis) rendant sa prospection difficile.

### 2.5.1. Vulnérabilité du site

La montagne Sainte-Victoire a fortement pâti de l'incendie de 1989. Elle subit actuellement une forte déprise agricole et pastorale ce qui représente un risque de fermeture des milieux ouverts, et fait l'objet d'une forte pression touristique.

Les pressions les plus importantes s'exerçant sur le site sont l'abandon des systèmes pastoraux et des sous-pâturages, et les incendies. Peuvent également être cités les coupes forestières, le piétement et la surfréquentation, et dans une moindre mesure les activités récréatives et la production d'énergie solaire.

Trois activités ont en revanche des incidences positives : le pâturage extensif, la production forestière non intensive et le sylvopastoralisme.

### 2.5.2. Habitats d'intérêt communautaire

La ZSC de la Montagne Sainte Victoire comporte 18 habitats différents dont 4 sont considérés comme étant des formes d'habitat prioritaires (en gras dans le tableau ci-après).

**Tableau 8 : Synthèse des habitats naturels de la ZSC de la Montagne Sainte Victoire inscrits à l'annexe I de la directive 92/43CEE**

Habitat	Surface à l'échelle de la zone Natura 2000	État de conservation
Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition (3150)	75 ha (0,23 %)	Bon
<b>Mares temporaires méditerranéennes (3170)</b>	0,44 ha (0 %)	Bon
Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion flutantis et du Callitricho-Batrachion (3260)	0,2 ha (0 %)	Bon

Rivières intermittentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion (3290)	0,5 ha (0 %)	Bon
Landes oroméditerranéennes endémiques à genêts épineux (4090)	44 ha (0,13 %)	Bon
Formations stables xérothermophiles à <i>Buxus sempervirens</i> des pentes rocheuses (Berberidion p.p.) (5110)	96 ha (0,29 %)	Bon
Mattoirs arborescents à <i>Juniperus</i> spp. (5210)	611 ha (1,87 %)	Bon
<b>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (*sites d'orchidées remarquables) (6210)</b>	0,01 ha (0 %)	
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (*sites d'orchidées remarquables) (6210)	197 ha (0,6 %)	Bon
<b>Parcours substeppiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea (6220)</b>	1 079 ha (3,29 %)	Bon
Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du Molinio-Holoschoenion (6420)	3 ha (0,01 %)	Moyen / Réduit
Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitaires et des étages montagnard à alpin (6430)	1,09 ha (0 %)	Moyen / Réduit
<b>Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion) (7220)</b>	0,1 ha (0 %)	Bon
Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles (8130)	165 ha (0,5 %)	Moyen / Réduit
Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique (8210)	435 ha (1,33 %)	Excellent
Grottes non exploitées par le tourisme (8310)	0 ha (0 %)	Moyen / Réduit
Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i> (92A0)	144 ha (0,44 %)	Bon
Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i> (9340)	11 394 ha (34,78 %)	Bon
Forêts à <i>Ilex aquifolium</i> (9380)	511 ha (1,56 %)	Bon

### 2.5.3. Espèces d'intérêt communautaire

La zone abrite 19 espèces d'intérêt communautaire en bon état de conservation (mise à part la sabline de Provence). Parmi elles, 9 espèces sont menacées.

**Tableau 9 : Synthèse des espèces de la ZSC de la Montagne Sainte Victoire inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE**

Espèce	État de conservation	Statut en liste rouge France hexagonale	Espèce menacée
<b>Invertébrés</b>			
Agrion de Mercure <i>Coenagrion mercuriale</i>	Bon	Préoccupation mineure	Oui
Damier de la Succise <i>Euphydryas aurinia</i>	Bon	Préoccupation mineure	Non
Lucane cerf-volant <i>Lucanus cervus</i>	Bon	Non évaluée	Quasi menacée (liste rouge Europe)
Pique-Prune <i>Osmodesma eremita</i>	Bon	Non évaluée	Quasi menacée (liste rouge Europe)
Grand Capricorne <i>Cerambyx cerdo</i>	Bon	Non évaluée	Oui
Écrevisse à pieds blancs <i>Austropotamobius pallipes</i>	Bon	Vulnérable	Oui
Écailler chinée <i>Euplagia quadripunctaria</i>	Bon	Non évaluée	Non
<b>Poissons</b>			
Chabot commun <i>Cottus gobio</i>	Bon	Préoccupation mineure	Oui
Blageon <i>Telestes souffia</i>	Bon	Préoccupation mineure	Non
<b>Chiroptères</b>			
Petit rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros</i>	Bon	Préoccupation mineure	Non
Grand rhinolophe <i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Bon	Préoccupation mineure	Non
Petit Murin <i>Myotis blythii</i>	Bon	Quasi menacée	Oui
Minioptère de Schreibers <i>Miniopterus schreibersii</i>	Bon	Vulnérable	Oui

Murin de Capaccini <i>Myotis capaccinii</i>	Bon	Quasi mena- cée	Oui
Murin à oreilles échancrées <i>Myotis emarginatus</i>	Bon	Préoccupa- tion mineure	Non
Murin de Bechstein <i>Myotis bechsteinii</i>	Bon	Quasi mena- cée	Oui
Grand murin <i>Myotis myotis</i>	Bon	Préoccupa- tion mineure	Non
<i>Mammifères (hors chiroptères)</i>			
Loup gris <i>Canis lupus</i>	Bon	Vulnérable	Oui
<i>Plantes</i>			
Sabline de Provence <i>Arenaria provincialis</i>	Moyen / Réduit	Quasi mena- cée	Non

## 2.6. ZPS des Garrigues de Lançon et Chaînes alentour (FR9310069)

Localisé entre la vallée de la Durance et l'Étang de Berre, le site est constitué d'une alternance de reliefs calcaires et petites plaines agricoles.

La zone présente divers types d'habitats naturels : garrigues, boisements de feuillus ou de résineux, parcelles agricoles (vignobles, cultures maraîchères et céréalières), falaises et barres rocheuses.

La diversité d'oiseaux est en grande partie liée à l'étendue des milieux ouverts et à leur complémentarité écologique : la zone est ainsi utilisée par de grands rapaces comme territoire de reproduction et d'alimentation. Elle est également riche en espèces d'oiseaux caractéristiques des milieux ouverts méditerranéens (fauvettes, Oedicnème criard, Pipit rousseline...).

Le site présente un intérêt d'ordre national à international pour la conservation de l'Aigle de Bonelli (5 couples potentiellement), et est d'importance nationale pour la nidification du Rollier d'Europe (25 à 40 couples).

### 2.6.1. Vulnérabilité du site

Le risque incendie est très élevé sur la ZPS.

Le réseau de lignes électriques potentiellement dangereux pour l'aviation dans certains secteurs : un risque notable de collision et d'électrocution existe, notamment pour l'Aigle de Bonelli (près de 80 % des cas de mortalité chez cette espèce).

De plus, les projets de parcs éoliens et photovoltaïques peuvent constituer des fragmentations dans les milieux.

Le pâturage extensif possède une incidence positive sur la zone.

### 2.6.2. Espèces d'intérêt communautaire

La zone abrite 47 espèces d'oiseau d'intérêt communautaire, dont 14 ont le statut d'espèce menacée.

**Tableau 10 : Synthèse des espèces de la ZPS des Garrigues de Lançon et Chaînes alentour visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE**

Espèce	État de con- servation	Statut en liste rouge France hexagonale	Espèce menacée
<i>Avifaune</i>			
Grèbe huppé <i>Podiceps cristatus</i>	Bon	Préoccupa- tion mineure	Non
Grèbe à cou noir <i>Podiceps nigricollis</i>	Bon	Préoccupa- tion mineure	Oui
Grand Cormoran <i>Phalacrocorax carbo</i>	Bon	Préoccupa- tion mineure	Non
Bihoreau gris <i>Nycticorax nycticorax</i>	Bon	Quasi mena- cée	Non
Héron garde-boeufs <i>Bubulcus ibis</i>	Bon	Préoccupa- tion mineure	Non
Aigrette garzette <i>Egretta garzetta</i>	Bon	Préoccupa- tion mineure	Non
Héron cendré <i>Ardea cinerea</i>	Bon	Préoccupa- tion mineure	Non

Héron pourpré <i>Ardea purpurea</i>	Bon	Préoccupa- tion mineure	Non
Cygne tuberculé <i>Cygnus olor</i>	Bon	Préoccupa- tion mineure	Non
Tadorne de Belon <i>Tadorna tadorna</i>	Bon	Préoccupa- tion mineure	Non
Canard colvert <i>Anas platyrhynchos</i>	Bon	Préoccupa- tion mineure	Non
Bondrée apivore <i>Pernis apivorus</i>		Préoccupa- tion mineure	Non
Milan noir <i>Milvus migrans</i>	Bon	Préoccupa- tion mineure	Non
Milan royal <i>Milvus milvus</i>		Vulnérable	Oui
Vautour percnoptère <i>Neophron percnopterus</i>	Moyen / Réduit	En danger	Oui
Circaète Jean-le-Blanc <i>Circaetus gallicus</i>	Bon	Préoccupa- tion mineure	Non
Busard des roseaux <i>Circus aeruginosus</i>	Bon	Quasi mena- cée	Non
Busard Saint-Martin <i>Circus cyaneus</i>	Bon	Préoccupa- tion mineure	Non
Busard cendré <i>Circus pygargus</i>	Moyen / Réduit	Quasi mena- cée	Non
Aigle royal <i>Aquila chrysaetos</i>	Bon	Vulnérable	Oui
Balbuzard pêcheur <i>Pandion haliaetus</i>		Vulnérable	Oui
Faucon crécerellette <i>Falco naumanni</i>	Bon	Vulnérable	Oui
Faucon kobelz <i>Falco vespertinus</i>		Non appli- cable	Oui
Faucon d'Éléonore <i>Falco eleonorae</i>		Non appli- cable	Non
Faucon pèlerin <i>Falco peregrinus</i>		Préoccupa- tion mineure	Oui
Râle d'eau <i>Rallus aquaticus</i>	Bon	Quasi mena- cée	Non
Gallinule poule-d'eau <i>Gallinula chloropus</i>		Préoccupa- tion mineure	Non
Outarde canepetière <i>Tetrao tetrix</i>	Moyen / Réduit	En danger	Oui
Œdicnème criard <i>Burhinus oedicnemus</i>	Bon	Préoccupa- tion mineure	Non

Vanneau huppé <i>Vanellus vanellus</i>	Bon	Quasi mena- cée	Oui
Chevalier culblanc <i>Tringa ochropus</i>		Quasi mena- cée	Non
Chevalier guignette <i>Actitis hypoleucos</i>		Quasi mena- cée	Non
Mouette mélanocephale <i>Larus melanocephalus</i>	Bon	Préoccupa- tion mineure	Non
Mouette rieuse <i>Larus ridibundus</i>		Quasi mena- cée	Non
Grand-duc d'Europe <i>Bubo bubo</i>	Excellent	Préoccupa- tion mineure	Non
Engoulevent d'Europe <i>Caprimulgus europaeus</i>	Excellent	Préoccupa- tion mineure	Non
Martin-pêcheur d'Europe <i>Alcedo atthis</i>	Bon	Vulnérable	Oui
Rollier d'Europe <i>Coracias garrulus</i>	Bon	Quasi mena- cée	Non
Pic noir <i>Dryocopus martius</i>		Préoccupa- tion mineure	Non
Alouette lulu <i>Lullula arborea</i>	Bon	Préoccupa- tion mineure	Non
Pipit rousseline <i>Anthus campestris</i>	Bon	Préoccupa- tion mineure	Non
Fauvette pitchou <i>Sylvia undata</i>	Excellent	En danger	Oui
Pie-grièche écorcheur <i>Lanius collurio</i>		Quasi mena- cée	Non
Crave à bec rouge <i>Pyrrhocorax pyrrhocorax</i>	Bon	Préoccupa- tion mineure	Non
Bruant ortolan <i>Emberiza hortulana</i>		En danger	Oui
Aigle de Bonelli <i>Aquila fasciata</i>	Excellent	En danger	Oui
Goéland leucophée <i>Larus michahellis</i>		Préoccupa- tion mineure	Non

### 3. Zone d'influence

Par définition la zone d'influence correspond à la zone dans laquelle les effets du projet sont potentiellement perceptibles, qu'il s'agisse d'effets directs ou indirects. La zone d'influence doit intégrer les zones dans lesquelles les impacts du projet de révision du SCOT sont susceptibles d'être perçus ou dirigés ainsi que le périmètre des effets connexes.

La zone d'influence est plus grande que la zone d'implantation. Pour aider à la définir, il convient de définir les incidences possibles :

- Rejets dans le milieu aquatique ;
- Prélèvements d'eau ;
- Prélèvements d'autres ressources naturelles (granulats, terres végétales...) ;
- Artificialisation des sols ;
- Pistes de chantier, circulation ;
- Rupture de corridors écologiques (rupture de continuité écologique pour les espèces) ;
- Destruction d'habitat ;
- Poussières, vibrations ;
- Pollutions possibles ;
- Déchets consécutifs à une manifestation (ex : signalétique, déchets plastique...) ;
- Piétingements et surfréquentation ;
- Bruits ;
- Autres incidences.

Il est admis que si le projet génère des nuisances, la zone d'influence doit s'étendre à 1 km autour de la zone du projet, soit le périmètre du SCOT augmenté de 1 km.

Ce rayon couvre les autres incidences potentielles identifiées et est donc défini comme la zone d'influence du projet par rapport aux sites Natura 2000, illustrée sur la Figure 3 ci-après

Les 6 zones citées précédemment sont comprises dans la zone d'influence du SCOT. Les surfaces concernées sont données dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 11 : Synthèse des surfaces des sites Natura 2000 comprises dans la zone d'influence du SCOT**

Nom et numéro	Surface	Surface comprise dans la zone d'influence
La Durance (FR9301589)	15 917 ha	2 992 ha (18,8 %)
La Durance (FR9312003)	19 963 ha	3 010 ha (15,1 %)
Massif du Luberon (FR9301585)	21 313 ha	6 495 ha (30,5 %)
Massif du Petit Luberon (FR9310075)	17 007 ha	2 123 ha (12,5 %)
Montagne Sainte Victoire (FR9301605)	32 738 ha	368 ha (1,1 %)
Garrigues de Lançon et Chaînes alentour (FR9310069)	27 395 ha	31 ha (0,1 %)

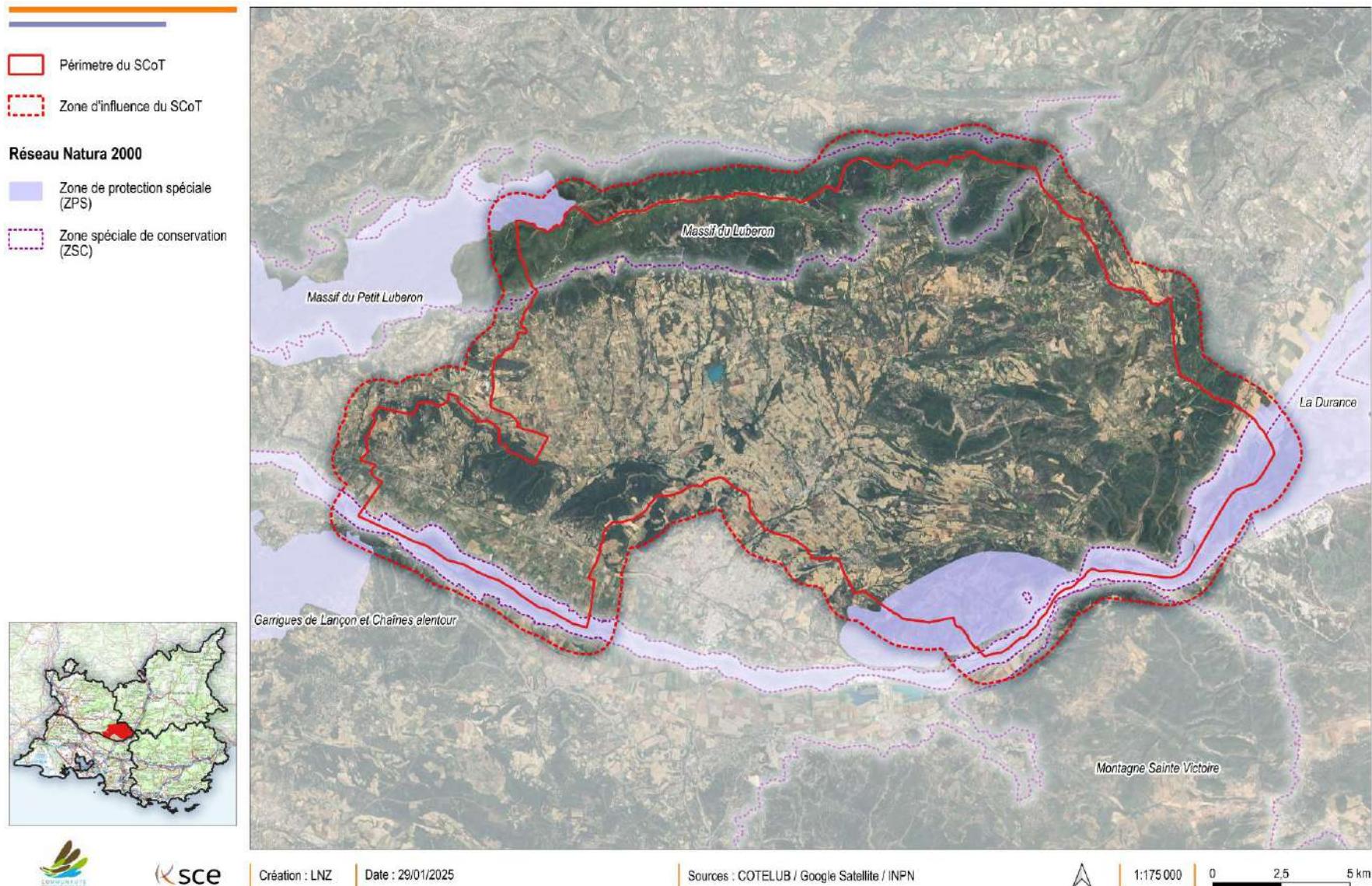


Figure 3 : Zone d'influence du SCoT sur le réseau Natura 2000

## 4. Évaluation des incidences sur le réseau Natura

L'évaluation porte sur les espèces et les habitats qui ont désigné les sites Natura 2000 :

- ▶ Les espèces évaluées sont celles inscrites à l'annexe I de la Directive oiseaux et à l'annexe II de la Directive Faune-Flore-Habitats ;
- ▶ Les habitats sont ceux inscrits à l'annexe I de la Directive Faune-Flore-Habitats.

Les effets potentiels des orientations du SCoT sont estimés pour toutes les espèces et habitats selon 7 niveaux : nul, négligeable, faible, moyen, fort, très fort et non concerné. La dernière colonne du tableau juge la significativité de l'effet.

L'analyse est présentée sous forme de tableau pour chaque zone citée précédemment. Les effets potentiels sont estimés pour toutes les espèces et habitats. La dernière colonne du tableau juge la significativité de l'effet.

Les orientations et objectifs de chaque défi ont été synthétisées selon des thématiques aux incidences potentielles identifiées, telles que présentées ci-après.

Dans la suite de ce chapitre, les prescriptions du DOO seront mentionnées par l'abréviation P--, où -- sera le numéro de la prescription.

**Tableau 12 : Synthèse des thématiques analysées pour l'évaluation de l'incidence du SCoT sur le réseau Natura 2000**

Thématique / enjeu	Objectifs du DOO associés	Incidence potentielle directe	Incidence potentielle indirecte
<b>Défi 1 : S'engager dans un nouveau modèle de développement vertueux adapté aux villages pour tendre vers le zéro artificialisation nette (ZAN) d'ici 2050</b>			
Densification et renouvellement urbains	<p>1-1/ Réduire de 50% la consommation d'espaces d'ici 2031 et atteindre l'absence d'artificialisation nette pour 2050.</p> <p>1-2/ 1- Prioriser le réinvestissement de l'enveloppe urbaine tout en préservant la qualité de vie.</p> <p>1-2/ 2- Maîtriser les extensions urbaines.</p> <p>1-4/ Proposer de nouvelles formes urbaines conciliant les besoins des habitants et la qualité des villages (adaptation au changement climatique notamment).</p>	<p>Destruction d'habitat par l'artificialisation des sols lié à la création de nouveaux habitats.</p> <p>Pollution des milieux : accidentelle en phase travaux, lumineuse avec de nouvelles infrastructures dans les espaces nouvellement aménagés.</p>	<p>Modification des écoulements sur les milieux par une imperméabilisation des sols en amont.</p> <p>Perturbation d'habitats annexes pouvant être d'intérêt pour certaines espèces du réseau Natura 2000.</p>
Préserver l'authenticité du territoire et structurer le développement des territoires et s'ancrer dans les paysages	<p>1-2/ Préserver l'authenticité du territoire et structurer le développement des villages.</p> <p>1-2/3- S'ancrer dans les paysages : préserver et transmettre le patrimoine via la définition de limites d'urbanisation, une attention portée aux axes routiers et crêtes d'intérêt paysager existant, la prise en compte des périmètres de protection réglementaires sur le patrimoine (naturel ou historique), ...</p> <p>1-3/ Dispositions spécifiques aux communes couvertes par la Loi Montagne : préservation des espaces, paysages et milieux caractéristiques du patrimoine naturel et culturel montagnard.</p>	<p>Préservation du patrimoine naturel local pouvant abriter des espèces identifiées en annexe des directives Oiseaux et Habitat du réseau Natura 2000.</p>	
Protéger le foncier agricole, notamment les terres irrigables	<p>1-2/ 4- Protéger le foncier agricole avec la prise en compte notamment des réservoirs de biodiversité agricole pour lesquels des enjeux écologiques spécifiques ont été identifiés.</p> <p>Projet d'intégration des projets de développement de l'irrigation avec la définition de périmètres dans le DOO de manière à les éviter pour le développement futur, dans la mesure du possible.</p>	<p>Maintien de corridors en protégeant certaines terres agricoles.</p> <p>Dégénération d'habitats et d'espèces du fait du développement de l'agrivoltaïsme.</p>	<p>Préservation d'habitats annexes pouvant être d'intérêt pour certaines espèces du réseau Natura 2000.</p> <p>Pressions sur la ressource en eau du fait de la diversification et/ou du développement d'activités agricoles.</p>
<b>Défi 2 : Développer les liens de proximité pour mieux vivre dans le Sud Luberon</b>			
Répondre aux besoins en logement	<p>0-3/ Accueillir 2100 habitants supplémentaires d'ici 2045, en permettant la mise en œuvre d'un projet de développement sobre, en adéquation avec la biocapacité du territoire.</p> <p>2-1/ Répondre aux besoins en logements, dans le respect de la trajectoire ZAN, en permettant à tous les ménages de se loger de façon abordable</p>	<p>Destruction d'habitat et d'espèces par l'expansion des zones urbanisées.</p>	<p>Modification des écoulements sur les milieux par une imperméabilisation des sols en amont.</p>

Zones de développement de l'activité économique	2-2/ Renforcer le développement économique du Sud Luberon dans le contexte du ZAN (en optimisant le foncier) ; maintien de l'emploi dans le tissu urbain, confortement des zones d'activité existantes  2-2/3- 3/ L'agriculture, un levier pour le dynamisme de l'économie locale et pour mieux satisfaire les besoins alimentaires locaux	Destruction d'habitat et d'espèces par l'aménagement de zones d'activité (15 ha de foncier agricole, naturel ou forestier est à mobiliser) ou de constructions et installations nécessaires à la transformation, au conditionnement et à la commercialisation des produits agricoles locaux.	Modification des écoulements sur les milieux par une imperméabilisation des sols en amont.  Augmentation de la fréquentation à proximité de la zone.
Zones d'activité touristique et de loisirs	2-2/2- Renforcer l'attractivité touristique autour d'un tourisme d'exception et d'activités de pleine nature  2-3 Valoriser les proximités grâce à un maillage des équipements et services accessibles à tous et adapté	Alteration de la ressource en eau en créant de nouveaux besoins et donc de nouvelles pressions sur la ressource.	Création ou augmentation de la fréquentation et du piétonnement sur certains secteurs ciblés, pouvant altérer l'habitat des espèces à enjeu.
Améliorer la mobilité	2-3 Valoriser les proximités grâce à un maillage des équipements et services accessibles à tous et adapté  3-3/1- Développer une mobilité décarbonée adaptée au territoire	Destruction d'habitat et d'espèces par la création d'infrastructures routières (itinéraires secondaires pour les voies cyclables par exemple).	Pollution de zones préservées en cas de report des flux de transport selon les aménagements envisagés.
<b>Défi 3 : Réussir et traduire la transition énergétique et écologique pour s'adapter au changement climatique</b>			
Reconnaissance de la trame verte et bleue (TVB)	3-1/ Reconnaître la Trame Verte et Bleue pour protéger la richesse environnementale du territoire avec la définition de différents réservoirs de biodiversité et de corridors écologiques	Préservation et conservation des espèces et des habitats qui les abritent sur les sites.	Amélioration de la qualité de la TVB à une plus grande échelle que le SCOT.
Préserver la ressource en eau	3-2/ Pérenniser l'approvisionnement en eau et optimiser son usage 3-2/1- Économiser la ressource en eau dans une perspective de changement climatique 3-2/3- Garantir le fonctionnement du réseau hydrographique 3-2/4- Lutter contre les atteintes à la qualité de la ressource en eau	Améliorer l'état des milieux aquatiques (rivière, ripisylve) via les mesures de garantie du fonctionnement du cours d'eau et d'économie de la ressource.  Dégénération de l'état quantitatif de la ressource en cas d'irrigation excessive.	Perturbation des milieux humides en cas d'utilisation excessive de la ressource en eau.
Ancrer le territoire dans la transition énergétique	3-3/1- Développer une mobilité décarbonée adaptée au territoire 3-3/2- Promouvoir le développement des énergies renouvelables et définir les conditions de leur développement, en cohérence avec les sensibilités du territoire	Dégénération et/ou destruction d'habitats et d'espèces de l'aménagement d'infrastructures de transport ou de production d'énergies renouvelables.	Nouvelle fréquentation ou activité pouvant perturber le cycle de vie de certaines espèces selon son implantation (ex : nouvelle aire de covoiturage, réouverture de gare, piste cyclable)

Assurer un urbanisme favorable à la santé	3-4/1-Prendre en compte les risques naturels connus et orienter le développement urbain en dehors des zones à risques 3-4/2- Améliorer la qualité de l'air, la pollution des sols et réduire les nuisances sonores 3-4/3- Améliorer le confort thermique dans les villages 3-4/4- Améliorer l'optimisation de la gestion des déchets et leur valorisation 3-4/5- Valoriser les matériaux locaux et ceux issus du recyclage	Dégradation et/ou destruction d'habitats et d'espèces par l'aménagement d'infrastructures de production d'énergies renouvelables (éolien, photovoltaïque). Amélioration de la qualité des milieux avec des actions de réduction de la pollution et des nuisances	Modification des écoulements sur les milieux par une imperméabilisation des sols en amont.
---	--	---	--

Ces thématiques sont illustrées sur les cartes ci-après.

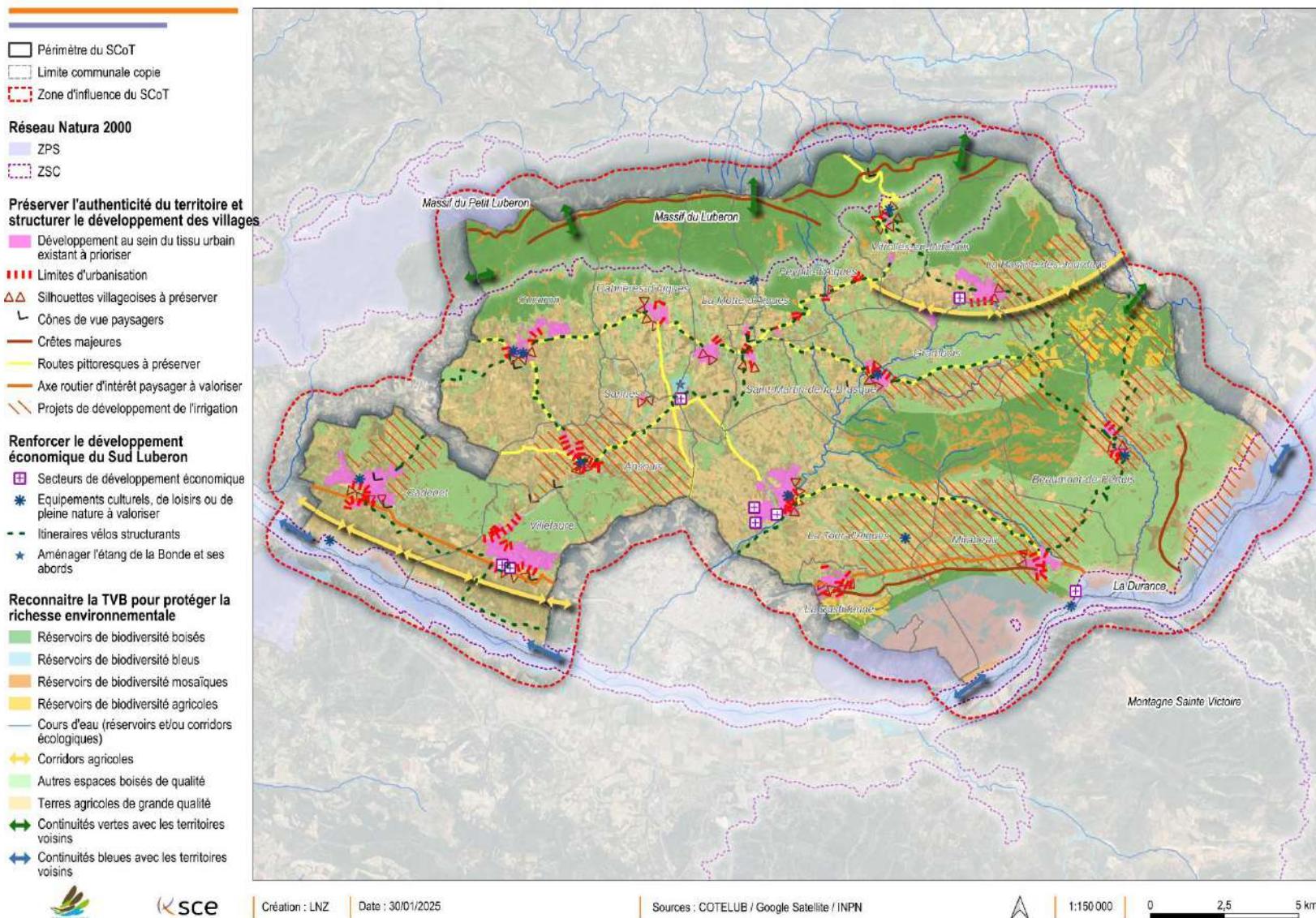


Figure 4 : Superposition des sites Natura 2000 avec les orientations du DOO

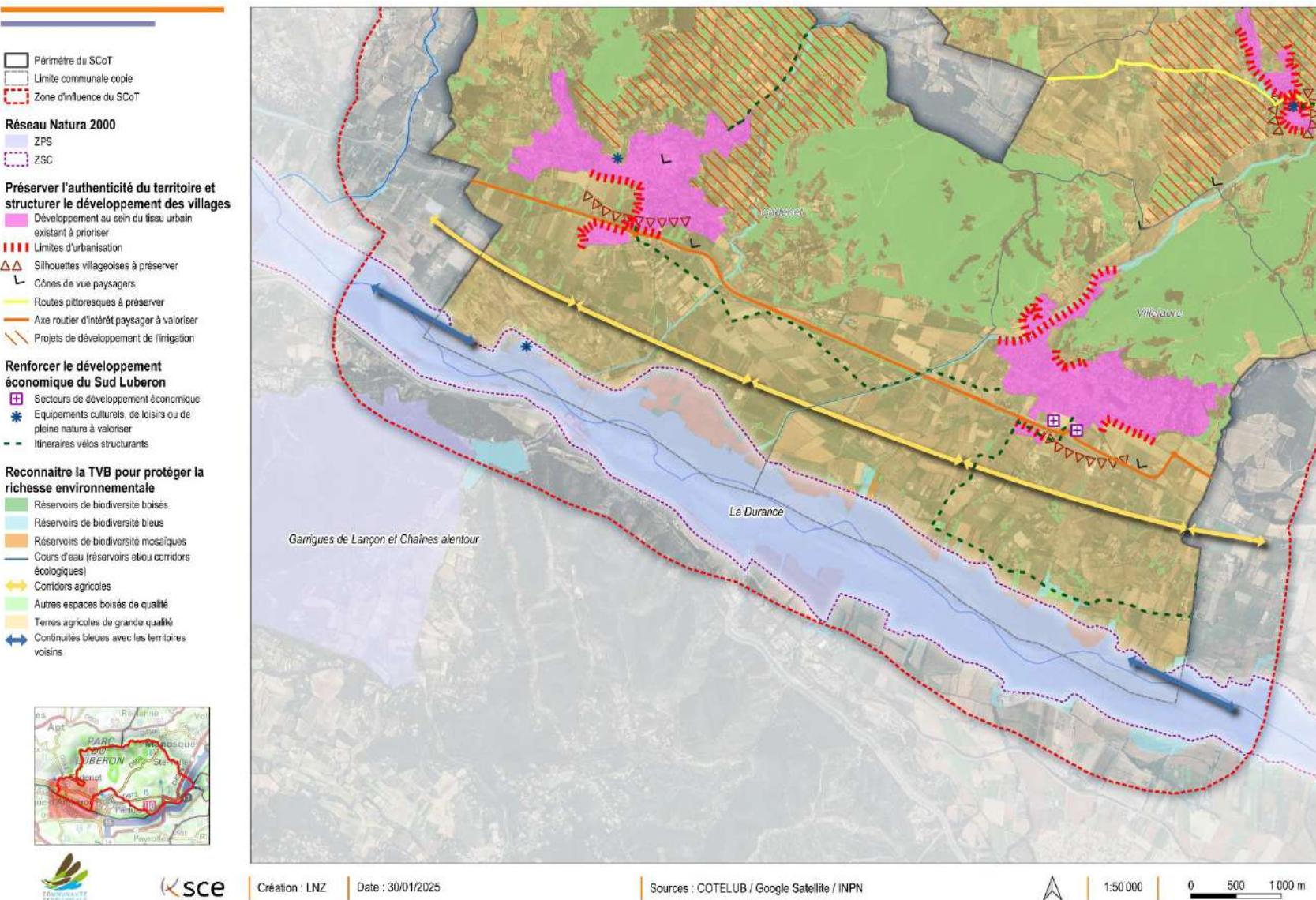


Figure 5 : Superposition des sites Natura 2000 avec les orientations du DOO – zoom sur les Garrigues de Lançon et la Durance à l'ouest

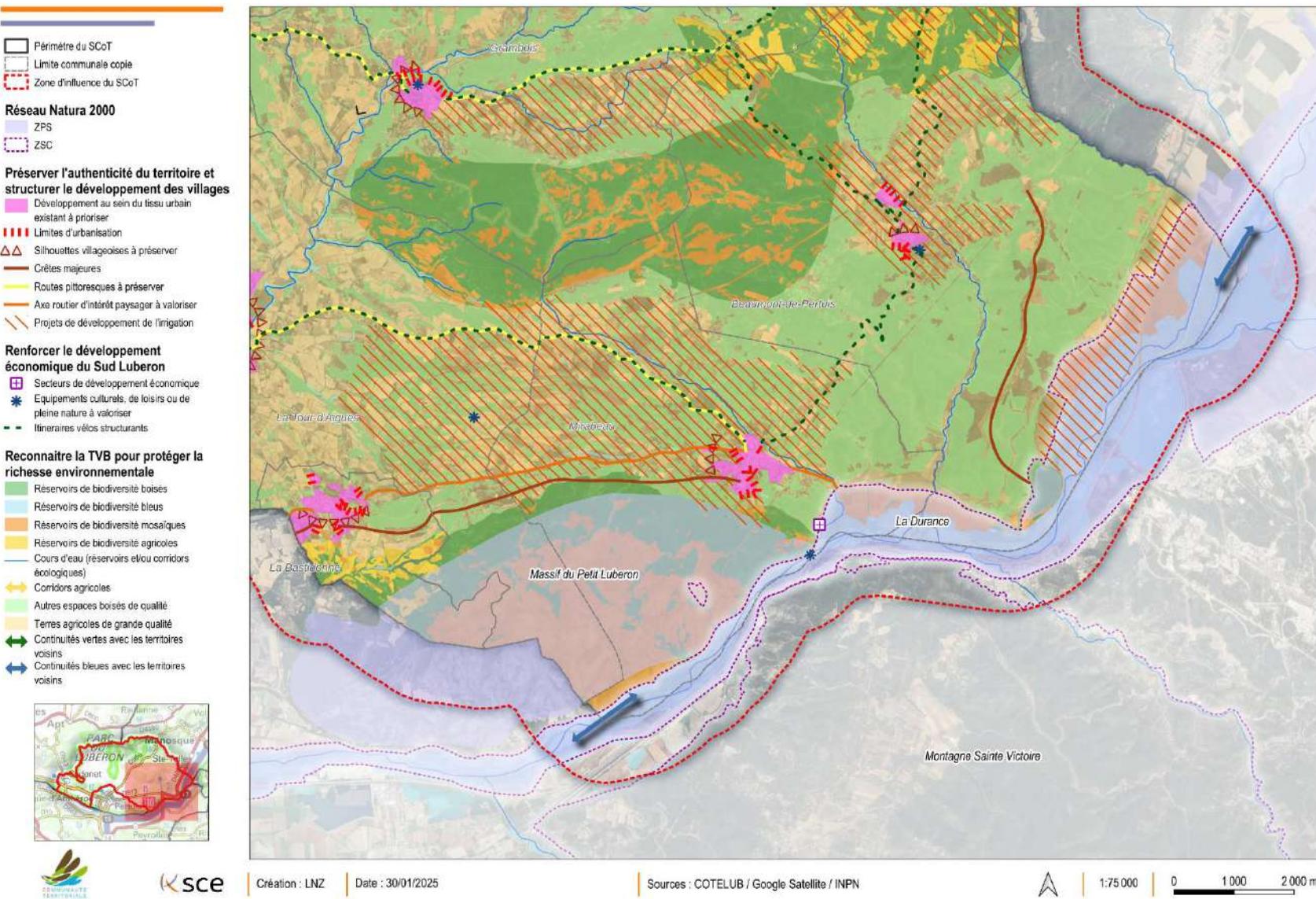


Figure 6 : Superposition des sites Natura 2000 avec les orientations du DOO – zoom sur la Durance, le Massif du Petit Luberon et la Sainte Victoire à l'est

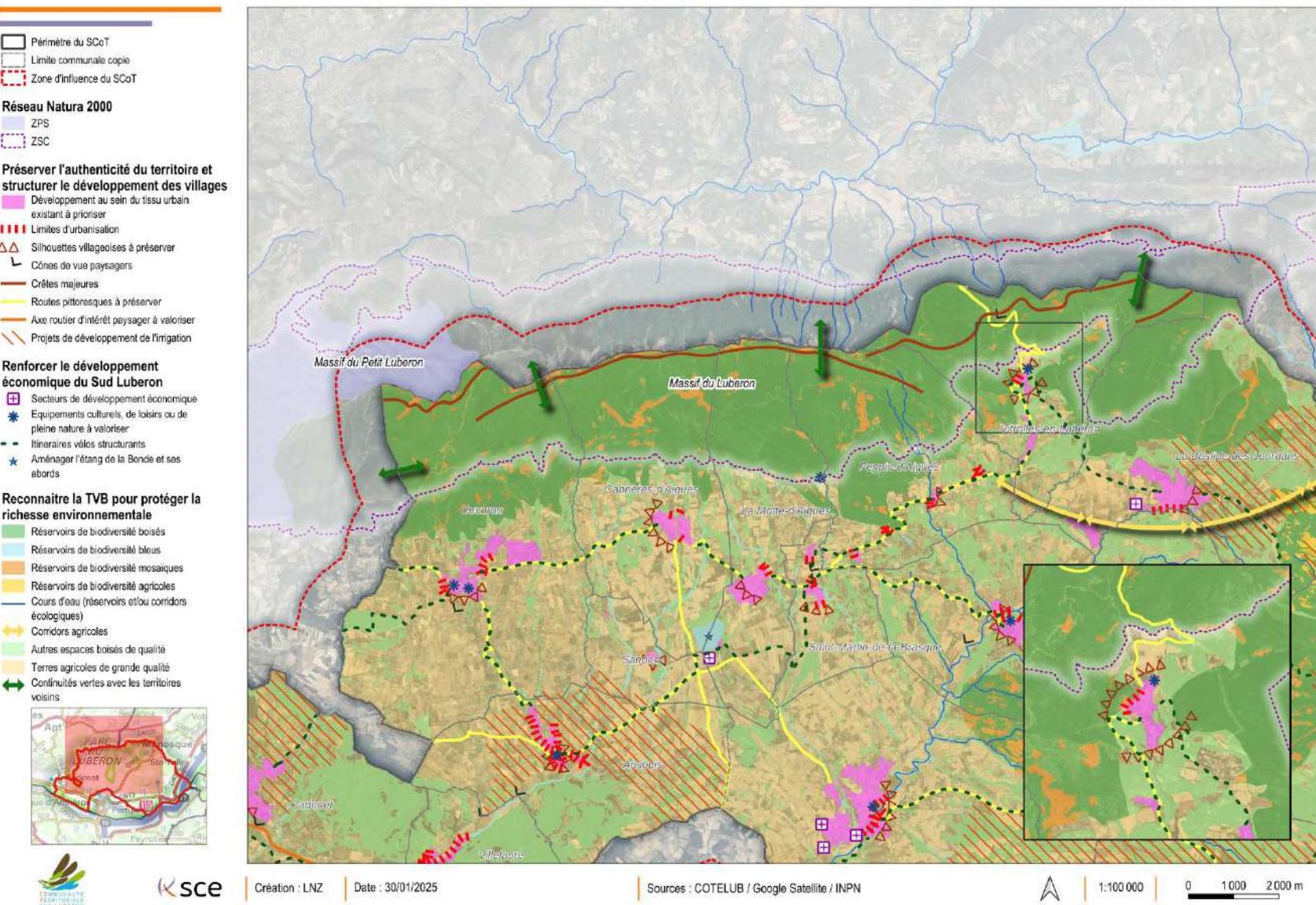


Figure 7 : Superposition des sites Natura 2000 avec les orientations du DOO – zoom sur le Massif du (Petit) Luberon au nord

## 4.1. ZSC de La Durance (FR9301589)

La ZSC de la Durance est interceptée par le périmètre du SCoT et sa zone d'influence (18,8 % de sa superficie). La majorité des orientations et prescriptions du DOO du SCoT sur son territoire concernent la conservation de la trame verte et bleue.

**Tableau 13 : Analyse de l'incidence des orientations du défi 1 du DOO sur la ZSC de la Durance**

Défi 1 : S'engager dans un nouveau modèle de développement vertueux adapté aux villages pour tendre vers le zéro artificialisation nette d'ici 2050							
Enjeu	Incidences directes			Incidences indirectes			Effet significatif
	Densification et renouvellement urbains	Préserver l'authenticité du territoire et structurer le développement des territoires	Protéger le foncier agricole, notamment les terres irrigables et s'ancrer dans les paysages	Densification et renouvellement urbains	Préserver l'authenticité du territoire et structurer le développement des territoires	Protéger le foncier agricole, notamment les terres irrigables et s'ancrer dans les paysages	
Habitats	Non concerné	Non concerné	Prise en compte des réservoirs de biodiversité agricole pour lesquels des enjeux écologiques spécifiques ont été identifiés (P15).	Non concerné	Non concerné	Préservation d'habitats annexes pouvant être d'intérêt pour certaines espèces.  Présence d'un projet de développement de l'irrigation sur 279 ha (1,8 % de la ZSC) : activité régulée ne devant pas impacter le fonctionnement de la Durance et des habitats humides.	<b>Absence d'incidence négative</b> significative du projet sur les habitats.  <b>Effet positif modéré</b> attendu via l'identification de terres agricoles de qualité à préserver.
Invertébrés	Non concerné	Non concerné	Nul	Non concerné	Non concerné	Nul	Absence
Poissons	Non concerné	Non concerné	Nul	Non concerné	Non concerné	Nul	Absence
Amphibiens	Non concerné	Non concerné	Nul	Non concerné	Non concerné	Nul	Absence
Reptiles	Non concerné	Non concerné	Nul	Non concerné	Non concerné	Nul	Absence
Chiroptères	Non concerné	Non concerné	Nul	Non concerné	Non concerné	Nul	Absence
Mammifères (hors chiroptères)	Non concerné	Non concerné	Nul	Non concerné	Non concerné	Nul	Absence

L'aménagement urbain et la structuration du territoire prévus par le SCoT n'aura pas d'impact direct sur la ZSC : l'ensemble des orientations relatives à ces thématiques sont régies par le principe de réutilisation de l'existant et de l'implantation de nouveaux aménagements dans les espaces déjà urbanisés. Ces zones restreintes sont **situées en dehors de la ZSC et renforcées par la présence de limites d'urbanisation situées en partie à l'interface avec le site Natura 2000** (P5, P7, P23). Dans la même façon, les orientations du SCoT limitent les incidences indirectes sur les habitats et les espèces.

L'enjeu principal réside dans la présence d'une zone de projet de développement de l'irrigation à Beaumont-de-Pertuis, couvrant 279 ha. Cette activité concerne une superficie négligeable à l'échelle de la ZSC (1,8 %) et la réglementation qui la régit limite les prélèvements de sorte à

préserver la ressource quantitativement et qualitativement. Aussi, il n'est pas attendu d'effet de cette prescription sur les habitats en présence, et les espèces qu'ils abritent.

**Tableau 14 : Analyse de l'incidence des orientations du défi 2 du DOO sur la ZSC de la Durance**

Défi 2 : Développer les liens de proximité pour mieux vivre dans le Sud Luberon									
Enjeu	Incidences directes				Incidences indirectes				Effet significatif
	Répondre aux besoins en logement	Zones de développement de l'activité économique	Zones d'activité touristique et de loisirs	Améliorer la mobilité	Répondre aux besoins en logement	Zones de développement de l'activité économique	Zones d'activité touristique et de loisirs	Améliorer la mobilité	
Habitats	Non concerné	Nul	Deux projets de valorisation d'équipements de loisirs en pleine nature sont situés dans la ZSC, en dehors des zones d'habitats communautaires.	Non concerné	Non concerné	Projet futur de zone de développement économique d'environ 2,5 ha à Mirabeau à proximité immédiate de la ZPS.	Négligeable	Non concerné	<b>Absence d'incidence significative :</b> les projets de zone de valorisation de sites d'activités de plein air au sein de la ZSC sont situés en dehors des zones d'habitats communautaires, et ne devraient pas remettre en cause les fonctionnalités écologiques des milieux naturels (P44).
Invertébrés	Non concerné	Nul	Négligeable	Négligeable : projet de voie cyclable à 200 mètres au nord de la zone, hors de l'habitat, sur des aménagements existants.	Non concerné	Potentielle augmentation de la fréquentation.	Négligeable	Négligeable : potentielle augmentation de la fréquentation à la périphérie nord de la zone	<b>Incidence potentielle</b> des activités de loisir du fait d'une augmentation de la fréquentation.  Pas d'incidence attendue du fait de l'implantation : les projets concernent des sites existants déjà fréquentés et anthroposés, ou bien sont situés en dehors de la ZSC.
Poissons	Non concerné	Nul	Nul	Non concerné	Non concerné	Possibles rejets des activités économiques à développer à Mirabeau.	Nul	Non concerné	<b>Absence d'incidence significative :</b> les rejets sont réglementés et aucune

									incidence des activités n'est attendue sur la qualité de la Durance, préservant la population piscicole.
Amphibiens	Non concerné	Nul	Négligeable	Non concerné	Non concerné	Potentielle augmentation de la fréquentation.	Négligeable	Non concerné	<b>Incidence potentielle</b> des activités de loisir du fait d'une augmentation de la fréquentation.  Pas d'incidence attendue du fait de l'implantation : les projets concernent des sites existants déjà fréquentés et anthropisés, ou bien sont situés en dehors de la ZSC.
Reptiles	Non concerné	Nul	Négligeable	Négligeable : projet de voie cyclable à 200 mètres au nord de la zone, hors de l'habitat, sur des aménagements existants.	Non concerné	Potentielle augmentation de la fréquentation.	Négligeable	Négligeable : potententielle augmentation de la fréquentation à la périphérie nord de la zone	<b>Incidence potentielle</b> des activités de loisir du fait d'une augmentation de la fréquentation.  Pas d'incidence attendue du fait de l'implantation : les projets concernent des sites existants déjà fréquentés et anthropisés, ou bien sont situés en dehors de la ZSC.
Chiroptères	Non concerné	Nul	Nul	Non concerné	Non concerné	Projet futur de zone de développement économique d'environ, à proximité immédiate de la ZPS, au niveau de terres agricoles et à proximité d'espaces boisés de	Nul	Non concerné	<b>Incidence potentielle</b> : le projet de zone d'activité économique est situé en dehors de la ZSC mais il est possible que les espaces boisés à proximité représentent un enjeu

						qualité pouvant servir d'aire de chasse ou de corridor de déplacement.			pour la population de chiroptères.
Mammifères (hors chiroptères)	Non concerné	Nul	Négligeable	Négligeable : projet de voie cyclable à 200 mètres au nord de la zone, hors de l'habitat, sur des aménagements existants.	Non concerné	Potentielle augmentation de la fréquentation.	Négligeable	<b>Incidence potentielle</b> des activités de loisir du fait d'une augmentation de la fréquentation.  Pas d'incidence attendue du fait de l'implantation : les projets concernent des sites existants déjà fréquentés et anthropisés, ou bien sont situés en dehors de la ZSC.	

Les projets d'aménagement pour répondre aux besoins d'habitat sont circonscrits à des enveloppes urbaines préexistantes, dans (P5, P7, P30)

Deux projets de valorisation d'équipements de loisirs en pleine nature sont situés dans la ZSC : un premier au niveau du pont Mirabeau, à l'est du territoire, et un second au niveau du plan d'eau du camping Val de Durance, au sud de Cadenet. Ces projets doivent se développer dans le respect de la TVB et ne doivent pas remettre en cause les fonctionnalités écologiques des milieux en présence à proximité (P44, P48). Aussi, leur incidence sur la ZSC de la Durance est jugée négligeable.

Le projet futur de zone de développement économique d'environ 2,5 ha sur la commune de Mirabeau est susceptible d'avoir une incidence jugée faible sur la population de chiroptères : la zone est située au niveau de terres agricoles, et entouré d'espaces boisés de qualité et d'un réservoir de diversité boisé compris dans la ZSC (la ripisylve de la Durance). Toutefois, la conception et les travaux nécessaire à l'implantation de la zone d'activité pourront se faire de sorte d'éviter tout impact sur les chauves-souris. L'incidence sur la ZSC est donc jugée négligeable.

Les projets liés à la mobilité, avec la structuration du réseau d'itinéraires cyclables basé sur des tracés existants n'auront pas d'incidence sur la ZSC.

Tableau 15 : Analyse de l'incidence des orientations du défi 3 du DOO sur la ZSC de la Durance

Défi 3 : Réussir et traduire la transition énergétique et écologique pour s'adapter au changement climatique									
Enjeu	Incidences directes				Incidences indirectes				Effet significatif
	Reconnaissance de la TVB	Préserver la ressource en eau	Ancrer le territoire dans la transition énergétique	Assurer un urbanisme favorable à la santé	Reconnaissance de la TVB	Préserver la ressource en eau	Ancrer le territoire dans la transition énergétique	Assurer un urbanisme favorable à la santé	
Habitats	Le SCoT prend en compte la trame verte et bleue avec la délimitation des secteurs de réservoirs de biodiversité et de corridors (P69, P71, P73, P74 et P75). Le principe général défini au SCoT est l'inconstructibilité de ces espaces.	Amélioration potentielle de la qualité des milieux aquatiques du fait des prescriptions de préservation de la ressource (P77, P86), de limitation de l'imperméabilisation (P85) et de garantie du fonctionnement des cours d'eau (P83).	Nul : en cas de projet, l'implantation est proscrite sur l'ensemble des réservoirs de biodiversité ainsi que l'ensemble des continuités écologiques (hors espaces déjà artificialisés), les espaces patrimoniaux protégés et les paysages sensibles (P97 & P98).	Non concerné	Nul	Présence d'un projet de développement de l'irrigation sur 279 ha (1,8 % de la ZSC) : activité régulée ne devant pas impacter le fonctionnement de la Durance et des habitats humides.	Non concerné	Non concerné	<b>Incidence positive</b> sur les habitats grâce à la définition de réservoirs de biodiversité bleue (Durance, ripisylve et zones humides), boisé et « mosaïque ». Absence d'incidence des infrastructures liées aux énergies renouvelables du fait des prescriptions restrictives sur l'implantation.
Invertébrés	Non concerné	Non concerné	Nul	Non concerné	Incidence positive grâce à la prise en compte de la TVB par le SCoT.	Nul	Non concerné	Non concerné	Absence d'incidence négative. Incidence positive du fait de l'intégration de la TVB dans les différentes prescriptions.
Poissons	Non concerné	Non concerné	Nul	Non concerné	Incidence positive grâce à la prise en compte de la TVB par le SCoT.	Nul	Non concerné	Non concerné	Absence d'incidence négative. Incidence positive du fait de l'intégration de la TVB dans les différentes prescriptions.